

SECRETARIAT GENERAL

B.P. V 210 ABIDJAN, COTE D'IVOIRE

Fax: (225) 20 21 62 12



GENERAL SECRETARIAT

Email: sg@iaco-oiac.org

**Assemblées annuelles 2018 de l'Organisation interafricaine du café (OIAC)
Libreville, République du Gabon**

DECLARATION DE LIBREVILLE

Les Réunions annuelles 2018 de l'Organisation interafricaine du café, y compris la Conférence scientifique, le 6ème Symposium sur le café africain et la 58ème Assemblée générale annuelle, se sont tenues du 20 au 27 novembre 2018 à l'Hôtel Nomad de Libreville en République du Gabon, sous la présidence de **M. Jean-Marie OGANDAGA, Ministre de l'économie, du développement et de la programmation, actuel Président de l'OIAC**, sur le thème " **Organisation du secteur café en Afrique pour un Développement durable et solidaire** ".

Les Etats membres de l'OIAC ainsi que plusieurs autorités gabonaises, des représentants d'institutions internationales, régionales et sous-régionales du café y ont participé.

Les pays membres ont noté ce qui suit :

1. Baisse continue des prix du café et ses effets sur la durabilité du secteur ;
2. L'importance de la Zone de libre-échange continentale pour l'expansion des marchés du café ;
3. L'impact négatif continu du changement climatique sur la production et la productivité du café;

Après avoir pris connaissance des défis susmentionnés, l'Assemblée générale a fait la déclaration suivante :

A l'attention de la communauté internationale:

1. Inviter la communauté internationale à participer à la recherche de solutions face à la baisse continue des prix et à l'impact du changement climatique sur la production de café, ce qui contribuera à améliorer les moyens de subsistance des producteurs de café;

A l'attention des Etats membres:

2. Créer dans les pays membres un environnement propice à des chaînes de valeur efficaces, à la création de valeur ajoutée et à la consommation intérieure en tant que mesures d'atténuation de la volatilité des prix ;
3. Soutenir et promouvoir le commerce régional et continental du café sous les auspices de la Zone de libre-échange continentale afin de stabiliser les prix et de réduire les risques potentiels découlant de la baisse des prix internationaux pour les producteurs de café africains ;
4. Fournir un cadre continental pour l'intégration et la collaboration dans la recherche sur l'impact du changement climatique sur la production et la productivité du café ;

A l'attention du Secrétariat de l'OIAC:

5. Exhorter le Secrétaire général à mettre en place un mécanisme efficace de suivi et d'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la déclaration.

Libreville, November 27, 2018